

## **PROVINCE DE QUÉBEC**

### **MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sayabec tenue le lundi 8 avril 2013, à 20 h au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents, la mairesse, madame Danielle Marcoux et les conseillers suivants :

Sont présents :

Madame Marielle Roy,  
Monsieur Lorenzo Ouellet,  
Monsieur Jocelyn Caron,  
Monsieur Jean-Guy Chouinard,  
Madame Solange Tremblay,  
Monsieur René-Jacques Gallant.

Tous formants quorum sous la présidence de la mairesse Madame Danielle Marcoux. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent. Monsieur Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, est absent.

#### **Résolution 2013-04-136**

#### **Ordre du jour**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

## **PROVINCE DE QUÉBEC**

### **MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

#### **Réunion ordinaire**

**8 avril 2013**

#### **Ordre du jour**

1. Ouverture par la prière;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal de mars 2013;
4. États financiers 2012 :
  - 4.1 Municipalité – Rapport du vérificateur externe;
  - 4.2 Gare patrimoniale;
  - 4.3 CDSÉS;
5. Comptes à accepter;
6. Demandes d'appui :
  1. Omnium Yves Lévesque - Amqui;
  2. Tournoi de golf Sébastien Caron;
  3. Comité du projet Arts-Études – École de Val-Brillant;
  4. Camp musical du lac Matapédia;
  5. Ligne navale du Canada – Revue annuelle;
  6. Association du cancer de l'Est du Québec – Défi Mille et un pas contre le cancer;
  7. CDSÉS – Montants annuels;

8. Club Lions – Banquet aux homards;
  9. CDESES – Souper-conférence;
  10. Véloroute Desjardins de La Matapédia – Travaux d’entretien;
  11. Maison des Jeunes de Sayabec – Spectacle bénéfice;
  12. Draveurs de la Vallée – Coupe Dodge;
  13. Clinique vétérinaire de l’Estuaire inc.;
  14. Gare patrimoniale - Compensation;
7. Urbanisme :
    1. Dérogation mineure – Madame Joanie Caron et Monsieur Charles Cyr;
8. Dépôt de correspondance :
    1. Ministre délégué aux Régions – Accusé de réception concernant l’appui à la Fédération québécoise des municipalités;
    2. MAMROT – Accusé de réception;
    3. MRC de La Matapédia – Pacte rural;
    4. MDDEFP – Demande d’avis concernant la mise aux normes en eau potable;
9. Monsieur Robin Demers – Demande d’une sentinelle;
10. Règlements :
    1. Règlement 2013-04 – Recommandation CCU;
    2. Règlement 2013-05 – Recommandation CCU;
    3. Règlement 2013-05 – Ouverture de la consultation publique;
    4. Règlement 2013-05 – Adoption du second projet de règlement;
    5. Règlement 2013-03 – Certificat d’enregistrement;
11. Appel d’offres :
    1. Rue Pierre-Brochu pour la pose d’asphalte;
    2. Route Pouliot pour la pose d’asphalte;
12. Association forestière bas-laurentienne – Mois de l’arbre et des forêts;
13. Ministère des Transports – Programme d’aide à l’entretien du réseau routier local;
14. Taxes d’accise 2010-2013 :
    1. Groupe BPR – Rue Marcheterre;
    2. Groupe BPR – Conduites d’aqueduc et d’égouts;
    3. MAMROT – Acceptation de la programmation de travaux révisée;
15. Bourses Jean-Marc-Gendron 2013;
16. Motions de félicitations et remerciements :
    1. Prix Égalité – Table de concertation des groupes de femmes du BSL;
    2. Draveurs de la Vallée;
    3. Spectacle de patinage artistique des Frimousses;
    4. Remerciements à monsieur Francis Marcoux;
    5. Félicitations à madame Marie Élément;
    6. Félicitations à madame Ghislaine B. Paquet;
    7. Équipe de volleyball les Diablos de l’École Polyvalente de Sayabec;

17. Indicateurs de gestion;
18. Invitations :
  1. Centre de Femmes de la Vallée de la Matapédia – Formation Relève et politique municipale;
  2. Table de concertation des groupes de femmes du BSL – Rassemblement annuel du Réseau de solidarité;
  3. Politique Famille-Aîné – Consultation publique;
  4. La Caravelle – Assemblée générale annuelle;
  5. Caisse Vallée de la Matapédia – Assemblée générale annuelle;
  6. Réseau Environnement – 36<sup>ième</sup> conférence régionale en 2013;
  7. Corps de Cadets de la Marine Royale du Canada 342 Émilien-Paradis – Revue annuelle;
  8. Gare patrimoniale de Sayabec – Inauguration;
  9. Congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec;
  10. Salon des Mots de La Matapédia 2013 – Conférence de presse;
  11. Chambre de commerce de la MRC de la Matapédia – 6 à 8 en entreprise;
  12. Politique familiale municipale et démarche MADA – Consultation des partenaires;
19. PIQM-MADA – Augmentation de l'enveloppe budgétaire du projet;
20. Bibliothèque :
  1. Réseau Biblio - Assemblée générale;
21. Achat d'abat-poussière;
22. Semaine nationale de la santé mentale en 2013;
23. Véloroute Desjardins de La Matapédia – Nomination d'un(e) représentant(e);
24. Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche :
  1. Formation sur l'érosion des sols en mai 2013;
  2. Réseau de Surveillance Volontaires des Lacs;
  3. Groupe d'achat d'arbustes riverains au printemps 2013;
  4. Distribution d'arbres au printemps 2013;
  5. Distribution de barils de pluie;
  6. GéoRallye Terres et Rivières Durables de la Matapédia;
25. Mallette – Analyse des soumissions pour les assurances collectives;
26. Société d'habitation du Québec – Programme de supplément au loyer dans le cadre du programme AccèsLogis;
27. CPE 31 places - Commission scolaire des Monts-et-Marées;
28. COSMOSS – Semaine des familles dans la Vallée;
29. Demande de madame Suzanne Tremblay;
30. Route du Lac Malcolm – Améliorations de la route;

31. Service d'inspection des assureurs incendie – Révision des classements de protection incendie du SIAI;
32. Affaires nouvelles :
  1. Tournoi de golf de la sclérose en plaques;
  2. Motion de félicitations à la Vallée de la framboise;
  3. Matériel pour l'organisation des déjeuners au Centre communautaire;
  4. Inauguration officielle du Salon des Mots;
33. Période de questions;
34. Levée de l'assemblée.

/mfs

**Résolution 2013-04-137**

**Procès verbal**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter le procès-verbal de mars 2013 transmis trois jours à l'avance aux élus municipaux.

**Résolution 2013-04-138**

**Rapport du vérificateur externe –  
États financiers 2012 de la  
Municipalité**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers municipaux d'adopter le rapport financier au 31 décembre 2012 ainsi que le rapport du vérificateur, tel que présenté par madame Manon Albert de la firme comptable Mallette de Mont-Joli.

---

4.2 Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose les états financiers de la Gare patrimoniale de Sayabec au 31 décembre 2012.

4.3 Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose les états financiers du Comité de développement socio-économique de Sayabec au 31 décembre 2012.

---

**Résolution 2013-04-139**

**Comptes à accepter**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que les comptes du mois de mars 2013 sont acceptés par les membres du conseil municipal au montant de 30 097.09 \$, les crédits étant disponibles au budget.

<b>NOM DES COMPTES</b>	<b>MONTANTS</b>
CASSE-CROÛTE DORIS	680.00 \$
AMQUI CHASSE ET PÊCHE INC.	445.85 \$

ASTRAL MÉDIA RADIO INC.	398.96 \$
ATELIER DE SOUDURE M. POIRIER	352.04 \$
AUTOBUS JEAN-GUY DUGUAY ET FILS INC.	402.41 \$
LABORATOIRE BSL	1 179.05 \$
BUANDERIE NETTOYEUR DE L'EST	176.51 \$
CADIEX	1 112.96 \$
CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS, AVOCATS	429.72 \$
CENTRE BUREAUTIQUE	388.91 \$
CLÉROBEC	18.36 \$
CONSTRUCTION GHISLAIN D'AMOURS	229.95 \$
CORPORATION SUN MÉDIA	1 560.21 \$
DICKNER INC.	259.79 \$
DOMPIERRE GILBERT	750.00 \$
ÉPICERIE RAYMOND BERGER	10.00 \$
ÉQUIPEMENTS PLANNORD	236.13 \$
FABRIQUE DE SAYABEC	100.00 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	9.00 \$
FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC INC.	25.00 \$
GROUPE CCL	56.34 \$
LAMARRE GAZ INDUSTRIEL	432.89 \$
LA MATAPÉDIENNE	2 835.70 \$
LES AMIRAMS DE LA VALLÉE INC.	50.00 \$
MATICSOLUTIONS ENR.	1 015.41 \$
NATIONAL VACUUM	1 027.54 \$
PAUSE CAFÉ MAT INC.	63.95 \$
PELLETIER ANTOINE	172.86 \$
NUTRITE GASPÉSIE	2 270.57 \$
ALBUM DES FINISSANTS (ASO)	50.00 \$
ÉCOLE POLYVALENTE DE SAYABEC	50.00 \$
PRAXAIR	28.66 \$
PRODUCTIONS QUÉBEC MULTIMÉDIA INC.	86.06 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC.	1 598.84 \$
PROMUTUEL	545.00 \$
RICHARD POIRIER ET FRÈRES	1 475.45 \$
SÉCURITÉ BERGER	48.15 \$
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE	30.00 \$
SONIC	7 696.64 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	941.33 \$
SUPERMARCHÉ BERGER INC.	119.25 \$
TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST	142.85 \$
UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT	150.00 \$
VIGNEAULT ET VIENS	10.34 \$
VILLE D'AMQUI	416.11 \$
WOLSELEY CANADA INC.	18.30 \$
<b>TOTAL</b>	<b>30 097.09 \$</b>

**Résolution 2013-04-140**

**Demande d'appui – Omnimium Yves Lévesque**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'installation de 3 plateaux de volleyball au Centre sportif David-Pelletier pour la 21<sup>ième</sup> édition de l'Omnium Yves Lévesque qui se tiendra les 17, 18 et 19 mai 2013. L'apport de la municipalité consisterait en :

1. La disponibilité du Centre sportif dès que la glace est enlevée en vue du montage des plateaux dans la semaine du 6 mai. La Municipalité de Sayabec accepte de louer le Centre sportif pour un montant de 1000 \$, taxes incluses.
2. La «slave» de ciment de la patinoire doit être chaude, afin qu'il n'y ait pas de problème d'humidité ou de condensation lors des activités.
3. La présence de madame Vanessa Fillion, directrice des loisirs, comme responsable lors de cette fin de semaine avec un groupe de bénévoles ayant en tête madame Myriam Chouinard.
4. L'ouverture du restaurant du Centre sportif au moment des activités.
5. La disponibilité des vestiaires.
6. La protection des lumières «au-dessus de la patinoire» en y posant sur chacune une petite grille.
7. La fourniture de 12 blocs de ciment de stationnement ayant comme dimension : 24 X 48 X 24 pouces, qui serviraient pour le montage des terrains de volleyball.
8. Achat d'environ 12 feuilles de 4 pieds X 8 pieds X 2 pouces. De «Styrofoam» et de 12 feuilles de coroplast 4 X 8 du même nombre de feuilles pour encadrer ces blocs de ciment et ce dans le but d'assurer la sécurité des compétiteurs.
9. Le point le plus important :
  - a) Absorber financièrement le transport des trois plateaux de compétition ainsi que tout le matériel nécessaire venant de Sept-Iles et ce aller-retour. Notre première évaluation étant de 1 000 \$ par terrain aller-retour, donc 3 000 \$.
  - b) Par contre, la municipalité pourra s'occuper elle-même de trouver le transporteur et ainsi négocier à la baisse le montant de ce transport.
  - c) Un point d'information : les plateaux de Sept-Iles seraient disponibles dès la semaine du 6 mai selon le responsable et la Municipalité devra assurer le retour dans la semaine du 20 mai.
10. La Municipalité de Sayabec accepte également de prendre en charge le coût des arbitres jusqu'à concurrence de 1000 \$, taxes incluses.

**Résolution 2013-04-141**

**Demande d'appui – Tournoi de golf Sébastien Caron**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de faire l'inscription de madame Danielle Marcoux, mairesse, au tournoi de Golf Bénéfice Sébastien Caron qui aura lieu le 28 juin 2013 au Club de Golf Revermont d'Amqui. Le coût pour cette activité comprenant le souper, golf et voiturette est de 115 \$ par personne. Madame Marielle Roy, conseillère, sera présente pour le souper seulement. Le coût pour le souper seulement est de 30 \$ par personne.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent une commandite de 100 \$ qui permettra l'identification d'un trou de golf au nom de la Municipalité de Sayabec ainsi qu'un souper qui lui sera offert gratuitement suite à cette commandite.

**Résolution 2013-04-142**

**Demande d'appui – Comité du  
projet Arts-Études – École de  
Val-Brillant**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à transmettre la lettre suivante à l'École de Val-Brillant.

Le 9 avril 2013

Madame Célyne Raymond  
Directrice  
École de Val-Brillant  
14, de la Fabrique  
Val-Brillant (Québec) G0J 3L0

Madame Raymond,

Suite à votre correspondance du 12 février 2013, il a été décidé de répondre favorablement à votre demande en offrant à l'École de Val-Brillant la possibilité d'utiliser le Centre communautaire de Sayabec selon la politique de location et la politique de dons qui sont jointes à cette correspondance.

Cette offre vous permettrait de tenir vos spectacles de fin d'année et de compter sur des locaux et équipements à la fine pointe de la technologie.

Évidemment l'utilisation du système d'éclairage et du système de son requiert la présence des Productions Michel Coutu. Vous aurez à prendre entente directement avec cette entreprise comme le font les organismes sayabécois ou régionaux.

Nous joignons la grille de tarification des salles du Centre communautaire de Sayabec. Nous considérons l'École de Val-Brillant, comme une association ou un organisme du milieu.

Veillez recevoir, Madame Raymond, nos meilleures salutations.

Le directeur général et secrétaire-trésorier

Francis Ouellet

FO/mfs  
p.j. : (3)

**Résolution 2013-04-143**

**Demande d'appui – Camp musical  
du lac Matapédia**

Proposé par Madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser les employés du garage municipal à :

1. Transporter les tables et les chaises de divers endroits de la municipalité vers le centre sportif et vice-versa afin d'aider à la préparation du souper-concert prévu par le Camp musical;
2. Manipuler les panneaux déjà à l'aréna afin de les placer sur la patinoire;
3. Monter et démonter la scène;

Par la même résolution, les conseillers municipaux de Sayabec autorisent l'achat de 4 billets au coût de 65 \$ chacun pour un coût total de 260.00 \$ pour le souper-concert qui aura lieu le 15 juin 2013.

Considérant l'implication matérielle de la Municipalité de Sayabec, les membres du Conseil municipal demandent à ce que le nom de la Municipalité de Sayabec soit inscrit à titre de commanditaire catégorie « Symphonie » dans le cadre du souper-concert du Lac Matapédia.

**Résolution 2013-04-144**

**Demande d'appui – Ligue navale du  
Canada – Revue annuelle**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 290.00 \$, taxes incluses, afin d'appuyer la Ligue navale du Canada, Succursale Sayabec pour l'organisation de la 11<sup>ième</sup> revue annuelle du Corps de Cadets de la Marine Royale du Canada 342 Émilien-Paradis qui se tiendra le 12 mai 2013 au Centre communautaire de Sayabec.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

**Résolution 2013-04-145**

**Demande d'appui – Association du  
cancer de l'Est du Québec – Défi  
Mille et un pas contre le cancer**

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'un montant de 50 \$ à l'Association du cancer de l'Est du Québec afin de les soutenir dans leur Défi Mille et un pas contre le cancer qui se tiendra du 21 juillet au 1<sup>er</sup> septembre 2013.



**Résolution 2013-04-146**

**Comité de développement  
socio-économique de Sayabec**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accorder la subvention pour le salaire de l'agente de développement socio-économique au montant de 38 000 \$.

Par la même résolution, le conseil municipal accorde une subvention annuelle au montant de 11 000 \$ pour la Baie à Charlie ainsi qu'un montant de 5 000 \$ pour le fonctionnement du Comité de développement socio-économique de Sayabec. Ces montants sont prévus au budget 2013.

---

---

Monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, se retire de la rencontre.

---

---

**Résolution 2013-04-147**

**Demande d'appui – Club Lions de  
Sayabec**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 175 \$, taxes incluses, afin d'appuyer le Club Lions de Sayabec pour l'organisation du banquet aux homards qui se tiendra le 4 mai 2013 au Centre communautaire de Sayabec ainsi que le 5 mai pour le souper des membres et leurs conjoints.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Les membres du Conseil municipal autorisent également l'achat de 4 billets au coût de 50 \$ chacun pour le banquet aux homards.

---

---

Monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, réintègre la rencontre.

---

---

**Résolution 2013-04-148**

**Demande d'appui – CDESES –  
Souper-conférence**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 175 \$, taxes incluses, afin d'appuyer le Comité de développement socio-économique de Sayabec pour l'organisation de leur souper-conférence qui se tiendra le 21 septembre prochain au Centre communautaire de Sayabec.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Les membres du Conseil municipal autorisent également l'achat de 4 billets pour ce souper-conférence.

**Résolution 2013-04-149**

**Demande d'appui – Véloroute Desjardins de La Matapédia**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec ce qui suit :

**AUTORISER** Les employés de la Véloroute Desjardins à effectuer la pose, le déplacement, le redressement, le remplacement et le nettoyage de panneaux de signalisation à l'effigie de la Route verte et autres panneaux relatifs au cyclisme dans le parc au Tournant-de-la-Rivière ainsi que le long de la rue de l'Église, de la rue Boulay et de la route du rang 2 Est;

**AUTORISER** Les employés de la Véloroute Desjardins à effectuer le nettoyage régulier des accotements asphaltés et de leurs abords le long de la route du rang 2 Est;

**AUTORISER** Les employés de la Véloroute Desjardins à effectuer, au besoin, la réparation d'accotements asphaltés et la stabilisation de fossé le long de la route du rang 2 Est;

**AUTORISER** Les employés de la Véloroute Desjardins à effectuer des travaux d'entretien au parc au Tournant-de-la-rivière, comprenant notamment le nettoyage de la piste cyclable asphaltée ainsi que la pose puis l'enlèvement des balises délimitant la piste cyclable en question;

**AUTORISER** Les employés de la Véloroute Desjardins à réaliser le traçage de symboles de vélo à l'aide de peinture afin d'indiquer la présence d'une voie cyclable le long de la route du rang 2 Est (peinture blanche) et dans le parc au Tournant-de-la-Rivière (peinture jaune);

**AUTORISER** Les employés de la Véloroute Desjardins ou ses sous-contractants à retracer les lignes blanche en bordure des accotements asphaltés le long de la route du rang 2 Est et sur la piste cyclable située dans le parc au Tournant-de-la-Rivière.

---

---

Monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, se retire de la rencontre.

---

---

**Résolution 2013-04-150**

**Demande d'appui – Spectacle bénéfice**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accorder un montant de 1 000 \$ à la Maison des Jeunes de Sayabec afin de l'appuyer pour son Spectacle bénéfice regroupant les Maisons des Jeunes du Bas-St-Laurent. La porte-parole est madame Carolanne D'Astous-Paquet.

---

---

Monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, réintègre la rencontre.

---

---

**Résolution 2013-04-151**      **Draveurs de la Vallée – Coupe Dodge**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'un montant de 200 \$ afin de soutenir l'organisation des Draveurs de la Vallée afin qu'ils puissent participer à la Coupe Dodge qui se déroulera du 10 au 14 avril à Lachute.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal sollicitent une rencontre avec la direction des Draveurs de la Vallée avant le début de la saison 2013-2014 afin de discuter de l'orientation du Club de Hockey.

**Résolution 2013-04-152**      **Demande d'appui – Clinique vétérinaire de l'Estuaire inc.**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'appuyer le maintien de la Clinique Vétérinaire de l'Estuaire située à Amqui tel qu'elle fonctionne présentement.

**ENTENDU** Que la Clinique Vétérinaire de l'Estuaire sise au 6, rue Proulx, #2 Amqui, n'offre pas de service de garde, que ces services proviennent de la Clinique Vétérinaire de l'Estuaire située à Mont-Joli ainsi que La Clinique Vétérinaire du Littoral située à Rimouski; le besoin d'un appareil de radiologie devient moins essentiel.

**ENTENDU** Que la Clinique Vétérinaire de l'Estuaire sise au 6, rue Proulx, #2, Amqui ne dispose pas d'une pièce qui pourrait accueillir un tel équipement, cette avenue s'avère impossible à envisager. De plus, nous avons la possibilité d'avoir sur place une sonde pour échographie qui se connecte sur un portable et qui nous permet de pallier d'une certaine façon à l'absence de radiographie pour des situations bien précises.

**ENTENDU** Que déjà à la Clinique Vétérinaire de l'Estuaire située à Mont-Joli cumule les Rayons X de notre Clinique située à Amqui et de notre Clinique située à Mont-Joli, de même que ceux nécessaires lors de gardes, le volume suffit à peine à rentabiliser l'équipement déjà en place, avec environ 200 à 220 Rayons X par année.

**ENTENDU** Que la Clinique Vétérinaire de l'Estuaire souhaiterait un jour faire l'acquisition d'un appareil numérique pour la Clinique Vétérinaire de l'Estuaire située à Mont-Joli, il devient inconcevable d'offrir la radiologie à la Clinique Vétérinaire de l'Estuaire d'Amqui de même calibre.

**ENTENDU** Que, advenant la possibilité pour la Clinique Vétérinaire de l'Estuaire située à Amqui d'offrir l'opportunité de faire des Rayons X, afin de couvrir les frais inhérents à l'achat, l'installation et la prise de Rayons X, le prix exigé serait tellement élevé qu'aucun client n'accepterait d'en faire prendre et nous perdions ces mêmes clients qui n'auraient d'autres options que d'aller dans une autre clinique, la

différence de prix couvrirait le déplacement à faire pour cette clientèle.

**ENTENDU** Que notre clientèle faisant affaire avec notre Clinique Vétérinaire de l'Estuaire située à Amqui est déjà informée de l'absence d'appareil de radiologie, que notre clientèle comprend que le risque de devoir se rendre à notre Clinique Vétérinaire située à Mont-Joli pour recevoir ce service se veut peu fréquent, notre clientèle vit bien avec cet état de fait.

**ENTENDU** Qu'aucune intervention ou acte professionnel nécessitant un Rayon X ne se réalise à la Clinique Vétérinaire de l'Estuaire située à Amqui, tous ces cas sont automatiquement aiguillés à la Clinique Vétérinaire de l'Estuaire située à Mont-Joli et notre clientèle est conscientisée.

**ENTENDU** Qu'aucun des vétérinaires œuvrant à la Clinique Vétérinaire de l'Estuaire située à Amqui demeurent dans les limites de la ville, ceux-ci voyagent 4 jours semaine de Mont-Joli, donc, une telle offre de services, nous arrivons à satisfaire aux besoins de la région sans que les frais encourus ne soient trop importants.

**ENTENDU** Que si nous devons pas rejoindre les exigences établies par l'Ordre des Médecins Vétérinaires, la Clinique Vétérinaire de l'Estuaire située à Amqui serait reléguée au statut de Bureau Vétérinaire donc dans l'obligation de cesser de réaliser des chirurgies de routine à la Clinique Vétérinaire de l'Estuaire située à Amqui.

**ENTENDU** Que si nous devons nous ranger aux demandes de l'Ordre des Médecins Vétérinaires, la survie même de l'établissement située à Amqui serait grandement hypothéquée. Cela signifie la perte de 3 demi-journées de chirurgie de routine par semaine, donc il ne resterait que 2 jours et demi de travail par semaine. La simple logique se dirait d'une clinique non rentable, compte tenu de l'investissement initial et des frais pour conserver le bureau ouvert avec une technicienne en santé animale de reste du temps.

**ENTENDU** Que si tout le volume de chirurgie de routine déboulerait à la Clinique Vétérinaire de l'Estuaire située à Mont-Joli, nos locaux et infrastructures en place ne suffiraient pas à répondre à cette nouvelle affluence.

**ENTENDU** Que cette décision de l'Ordre des Médecins Vétérinaires risque de provoquer la fermeture prématurée de notre succursale située à Amqui, ce qui se résumerait par la perte de 2.5 travailleur à l'emploi et l'obligation à la population locale d'Amqui et les environs à faire le déplacement vers Mont-Joli. C'est-à-dire 70 km pour la clientèle d'Amqui même près de 150 km pour certains clients plus loin dans la vallée.

**ENTENDU** Que la Vallée de la Matapédia et ses habitants doivent composer avec une certaine précarité financière, une telle décision équivaldrait à prendre en otage pour l'obtention de services vétérinaires une bonne partie de cette clientèle déjà

au prise avec un niveau de chômage élevé, un niveau d'assistés sociaux assez important, de nombreux retraités dépourvus de ressources et de nombreux emplois peu rémunérés.

**Résolution 2013-04-153**

**Gare patrimoniale - Compensation**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le transfert d'un montant de 17 721\$ à titre de subvention à la Gare patrimoniale. Ce montant représente le versement annuel pour un emprunt de 175 000 \$ effectué par la Gare patrimoniale.

Par la même résolution les membres du Conseil municipal autorisent madame Danielle Marcoux, mairesse, et monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire trésorier, à signer pour et nom de la Municipalité de Sayabec tous les documents reliés à ce dossier.

**Résolution 2013-04-154**

**Urbanisme – Demande de dérogation mineure – Monsieur Charles Cyr**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter la dérogation mineure numéro DPDRL130022 de madame Joanie Caron et monsieur Charles Cyr demeurant au 14, rue St-Antoine à Sayabec à la condition que monsieur Cyr attende que la Municipalité fasse les travaux nécessaires pour modifier les infrastructures de la Municipalité. Le Comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter cette demande à la seule condition que le respect des infrastructures municipales soit fait en concordance avec les autorités compétentes. Le propriétaire désire obtenir l'autorisation de construire un bâtiment complémentaire à la résidence, qui excède la superficie ainsi que la hauteur permise par la réglementation municipale.

Le règlement de zonage stipule que la superficie au sol du bâtiment accessoire ne doit pas excéder 75% de la superficie au sol du bâtiment principal et cette même superficie au sol ne doit également pas excéder 10% de la superficie totale du terrain, jusqu'à concurrence de 75 m<sup>2</sup>, de plus la hauteur maximale ne doit pas excéder celle du bâtiment principal, jusqu'à concurrence de 5 mètres. Dans le projet déposé par le demandeur, le garage projeté excède de ±18.83m<sup>2</sup> la superficie possible pour cette propriété qui est 75m<sup>2</sup>, donc une superficie totale de ±93.83m<sup>2</sup>. La hauteur projetée du bâtiment complémentaire excède de ±1m la hauteur maximum qui est de 5m. Il est important de préciser que le bâtiment principal possède 2 étages totalisant une hauteur de ±10m.

---

---

**DÉPÔT DE CORRESPONDANCE**

8.1 Le MAMROT accuse réception d'une lettre d'appui à la Fédération québécoise des municipalités concernant le développement énergétique que la Municipalité de Sayabec a fait parvenir au ministre Gaétan Lelièvre.

---

---

- 
- 8.2 La Municipalité a reçu un accusé de réception suite à l'envoi du relevé identifiant les membres du Conseil municipal qui ont déposé une déclaration d'intérêts pécuniaires au MAMROT.
- 8.3 La MRC de La Matapédia annonce qu'une aide financière au montant de 10 000 \$ sera accordée à la Municipalité de Sayabec dans le cadre du Pacte rural.
- 8.4 Le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs a répondu au Groupe BPR concernant la demande d'avis sur la mise aux normes en eau potable de la municipalité de Sayabec.
- 

**Résolution 2013-04-155**

**Monsieur Robin Demers –  
Demande d'une sentinelle**

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que suite à une demande de sentinelle à la croisée de la route 132 Est et du chemin Demers, d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à faire parvenir au demandeur la lettre suivante :

Le 9 avril 2013

Monsieur Robin Demers  
4, de l'École  
Sayabec (Québec) G0J 3K0

Monsieur Demers,

Suite à votre demande concernant l'installation d'une sentinelle à l'entrée du chemin Demers, nous vous informons que la Municipalité de Sayabec ne peut répondre favorablement à votre demande.

Effectivement, après vérification auprès de la Municipalité de Val-Brillant, celle-ci a pris en charge l'installation de sentinelles aux entrées des chemins bornant la route 132. Il faut prendre en compte que la ligne électrique d'Hydro-Québec est située du côté des entrées de chemin, alors qu'à Sayabec la ligne électrique est du côté sud de la route 132.

Également, il faut considérer que si nous prenons en charge l'installation d'une sentinelle sur le chemin Demers, afin d'être équitable, nous devons prendre en charge tous les chemins. Les ressources financières ne nous permettent pas de répondre favorablement à votre demande.

Veillez recevoir, Monsieur Demers, mes salutations.

Le directeur général et secrétaire-trésorier

Francis Ouellet  
FO/mfs

- 
- 10.1 Le Comité consultatif d'urbanisme de Sayabec recommande au conseil d'adopter le règlement 2013-04 modifiant le plan d'urbanisme (règlement numéro 2005-02).
- 10.2 Le Comité consultatif d'urbanisme de Sayabec recommande au conseil d'adopter le règlement 2013-05 modifiant le règlement de zonage numéro 2005-04.
- 

---

10.3 Madame Danielle Marcoux, mairesse, ouvre la consultation publique concernant l'adoption du premier projet de règlement 2013-05. Un citoyen se dit en désaccord avec le projet de règlement.

---

**Résolution 2013-04-156**      **Règlement 2013-05 – Adoption du second projet de règlement**

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

**ADOPTION DU SECOND PROJET DE**  
**RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-05**  
**MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE**  
**ZONAGE NUMÉRO 2005-04**

**ATTENDU** Que la Municipalité de Sayabec est régie par le Code municipal et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU** Que le règlement de zonage de la Municipalité de Sayabec numéro 2005-04 a été adopté le 7 mars 2005 et est entré en vigueur le 19 mai 2005 conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU** Que le Conseil municipal de la Municipalité de Sayabec doit modifier une disposition concernant la couleur et certaines caractéristiques des éoliennes à des fins de concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC de La Matapédia et qu'il désire autoriser l'implantation d'une caserne de pompier à l'intérieur de la zone 72 Ha;

**ATTENDU** Que le Conseil municipal a soumis un premier projet de règlement à la consultation de la population conformément à l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec :

1<sup>o</sup> d'adopter le second projet de règlement numéro 2013-05 annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

- 2° de soumettre le second projet de règlement numéro 2013-05 à l'approbation des personnes habiles à voter concernées par ce règlement.

ADOPTÉE À SAYABEC, CE 8 AVRIL 2013

---

Danielle Marcoux, mairesse

---

Francis Ouellet, directeur général  
et secrétaire-trésorier

## **SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-05 MODIFIANT**

### **LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2005-04**

#### **DE LA MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

#### **Article 1 La troisième grille des spécifications du tableau 5.1 du règlement de zonage numéro 2005-04 est modifiée par :**

- 1° l'insertion, après le nombre « 10 » dans la case située à l'intersection de la ligne *USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS* et de la colonne de la zone 72 Ha, de « - 20 » ;
- 2° l'insertion, après « *Note 12B : usage 6541 (garderie – pré-maternelle, moins de 50% de poupons) et usage 6543 (pouponnière ou garderie de nuit)* », de : « *Note 20 : usage 6722 ( protection contre l'incendie et activités connexes ( poste d'incendie )).* ».

#### **Article 2 L'article 13.24.6 de ce règlement est remplacé par le suivant :**

##### **« 13.24.6 Dispositions régissant l'apparence, la forme, la couleur et les matériaux de construction des éoliennes commerciales**

Toutes les composantes d'une éolienne commerciale doivent être de couleur blanche. La couleur « blanc cassé » très pâle (blanc légèrement coloré d'une autre teinte crème ou grise) est possible afin d'optimiser l'intégration des éoliennes dans le paysage. À la base de la tour, il est possible de peindre un dégradé de couleur verte afin de mieux intégrer l'éolienne au milieu environnant.

La tour autoportante de l'éolienne est fabriquée d'acier ou de béton préfabriqué. Elle est de forme longiligne et tubulaire. Elle peut présenter une faible conicité vers le haut. La paroi de l'éolienne doit être construite de manière à empêcher toute possibilité à une personne de s'y agripper et d'y monter.

À l'intérieur d'un parc éolien, les éoliennes devront être semblables et le sens de rotation des pales devra être identique. ».



**Article 3 Le présent règlement entre en vigueur selon les dispositions de la Loi.**

ADOPTÉ À SAYABEC, CE 8 AVRIL 2013

\_\_\_\_\_  
Danielle Marcoux, mairesse

\_\_\_\_\_  
Francis Ouellet, directeur général et  
secrétaire-trésorier

**Résolution 2013-04-157**

**Règlement 2013-03 – Certificat  
d'enregistrement**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter le dépôt du certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro 2013-03.

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

**CERTIFICAT (ART. 555, LERM)**

**CERTIFICAT SUITE À LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES  
PERSONNES HABLES À VOTER SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO  
2013-03.**

Je, soussigné, Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Sayabec, certifie que le nombre de personnes habiles à voter lors du scrutin référendaire est de 1612 ;

que le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 172 ;

que la procédure d'enregistrement du règlement numéro 2013-03 a été ouverte à 9h00 le 21 mars 2013 et fermée à 19h00 le même jour ;

que le nombre de demandes faites est de 0 ;

et qu'en conséquence, le règlement numéro 2013-03 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

En foi de quoi, je signe le présent certificat à Sayabec, le 21 mars 2013.

Francis Ouellet  
Directeur général et  
Secrétaire-trésorier

---

---

Monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, se retire de la rencontre.

---

---

**Résolution 2013-04-158**

**Appel d'offres-Rues Pierre Brochu  
et Route Pouliot**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la pose d'asphalte sur la rue Pierre-Brochu et sur la Route Pouliot.

---

---

Monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, réintègre la rencontre.

---

---

**Résolution 2013-04-159**

**Association forestière bas-  
laurentienne – Mois de l'arbre et des  
forêts**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de mandater madame Marie-Claude Poirier pour la demande de plants à l'association forestière bas-laurentienne.

---

---

13. Ce point est reporté à la rencontre du mois de mai.

---

---

**Résolution 2013-04-160**

**Taxes d'accise 2010-2013 – Groupe  
BPR - Rue Marcheterre;**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture numéro 15031967 à l'entreprise BPR Infrastructure inc. au montant de 1 018.68 \$, taxes incluses, pour des honoraires professionnels pour services rendus concernant le remplacement de services sur la rue Marcheterre.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 874.38 \$ comprenant les honoraires professionnels et la TVQ soit remboursée à même le programme de la taxe d'accise. Le montant de la TPS de 44.30 \$ sera payé à même le budget courant, soit le compte 500714 pour fin de réclamation gouvernementale.

**Résolution 2013-04-161**

**Taxes d'accise 2010-2013 – Groupe  
BPR - Conduites d'aqueduc et  
d'égouts**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture numéro 15032305 à l'entreprise BPR-Infrastructure inc. au coût de 1 453.29 \$, taxes incluses, pour des honoraires professionnels pour services rendus concernant le projet : Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égouts.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 1 390.09 \$ comprenant les honoraires professionnels et la TVQ soit remboursée à même le programme de la taxe d'accise. Le montant de la TPS de 63.20 \$ sera payé à même le budget courant, soit le compte 500714 pour fin de réclamation gouvernementale.

---

14.3 Le MAMROT informe la municipalité de Sayabec que la programmation de travaux révisée présentée le 6 février dernier, a été acceptée. Un versement additionnel de 120 314 \$ sera accordé provenant d'une partie de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2010 à 2013.

---

**Résolution 2013-04-162**

**Bourses Jean-Marc Gendron**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'appuyer la candidature de monsieur Frédéric Chouinard à la bourse Jean-Marc Gendron.

**Résolution 2013-04-163**

**Motion de félicitations – Prix Égalité  
Table de concertation des groupes  
de femmes du BSL**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'offrir leurs plus sincères félicitations à la Table de concertation des groupes de femmes du BSL pour l'obtention du Prix Égalité dans la catégorie Pouvoir et Régions pour son projet Soutien aux municipalités – politique d'égalité.

**Résolution 2013-04-164**

**Draveurs de la Vallée**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'offrir leurs plus sincères félicitations au Club de hockey Les Draveurs de la Vallée pour leur victoire lors des séries éliminatoires de la Ligue de hockey junior AA du Bas-St-Laurent et par la même résolution les membres du Conseil municipal de Sayabec souhaitent aux Draveurs la meilleure des chances lors du tournoi provincial de la Coupe Dodge.

**Résolution 2013-04-165**

**Club de patinage artistique  
Frimousse**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'offrir leurs plus sincères félicitations au Club de patinage artistique Frimousse de Sayabec pour la tenue de leur spectacle de fin d'année qui a eu lieu le 6 avril 2013.

**Résolution 2013-04-166**

**Motion de remerciements –  
Monsieur Francis Marcoux**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'offrir leurs plus sincères remerciements à monsieur Francis Marcoux pour son travail en tant que Président du Comité de développement socio économique de Sayabec depuis plus de 10 ans. Monsieur Marcoux a quitté la présidence lors de la dernière assemblée générale.

**Résolution 2013-04-167**

**Motion de félicitations – Madame  
Marie Élément**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'offrir leurs plus sincères félicitations à madame Marie Élément, qui a été nommée Présidente du Comité de développement socio économique de Sayabec lors de la dernière assemblée générale. Les membres du Conseil municipal assurent madame Élément de leur entière collaboration.

**Résolution 2013-04-168**

**Motion de félicitations – Madame  
Ghislaine Paquet**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'offrir leurs plus sincères félicitations à madame Ghislaine Paquet pour avoir remporté la bourse de 100 000 \$ de Kraft Canada. Madame Paquet est arrivée première sur 100 candidatures lors de la finale de ce concours.

**Résolution 2013-04-169**

**Motion de félicitations – Équipe de  
volleyball Les Diablos**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'offrir leurs plus sincères félicitations à l'équipe de volleyball les Diablos de l'École polyvalente et de l'École primaire de Sayabec. Cette équipe est entraînée par madame Myriam Chouinard et a terminé au 3<sup>e</sup> rang au Championnat régional.

**Résolution 2013-04-170**

**Indicateurs de gestion**

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à compléter les indicateurs de gestion 2012 sur le site du MAMROT d'ici le 30 juin 2013.

**Résolution 2013-04-171**

**Formation relève et politique  
familiale**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser madame Marielle Roy, conseillère, à participer à la formation Relève et politique municipale qui se tiendra à la salle de l'Hôtel de Ville d'Amqui, jeudi le 11 avril 2013 à 18 h, afin de partager son expérience et répondre aux questions concernant les élections municipales.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

**Résolution 2013-04-172**

**Table de concertation des groupes  
de femmes du BSL –  
Rassemblement annuel  
du Réseau de solidarité**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser madame Danielle Marcoux, mairesse, à assister au 7<sup>e</sup> Rassemblement annuel du Réseau de solidarité municipale du Bas-Saint-Laurent qui se tiendra le 27 avril 2013 au Centre des Congrès de l'Hôtel Rimouski de 8 h 30 à 17 h. Le coût de cette activité est de 35 \$ par personne, incluant le dîner, le cocktail et toutes les activités.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

**Résolution 2013-04-173**

**Politique Famille-Aîné –  
Consultation publique**

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'informer le Comité local de la Politique Famille-Aîné que tous les membres du Conseil municipal vont assister à la consultation publique sur la Politique familiale municipale et la démarche MADA qui se tiendra le 15 avril 2013 à 19 h au Centre communautaire de Sayabec.

- 
- 18.4 Les membres du Conseil municipal sont informés de l'assemblée générale de la Caravelle qui se tiendra le 10 avril 2013 à 19 h au 25, rue du Parc à Amqui.
- 18.5 Les membres du Conseil municipal sont informés de l'assemblée générale de la Caisse Desjardins Vallée qui se tiendra le 16 avril 2013, au Centre communautaire d'Amqui à 19 h.
-

**Résolution 2013-04-174**

**Réseau Environnement – 36<sup>ième</sup>  
conférence régionale 2013**

Proposé par Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de monsieur Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, à la 36<sup>e</sup> conférence du Réseau environnement qui se tiendra le jeudi 16 mai 2013 à la salle communautaire d'Amqui. Le coût de cette activité est de 135 \$, taxes incluses, pour les membres de réseau environnement.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

**Résolution 2013-04-175**

**Corps de Cadets de la Marine  
Royale du Canada 342 Émilien-  
Paradis-Revue annuelle**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'informer le Corps de Cadets de la Marine Royale du Canada 342 Émilien-Paradis, que madame Danielle Marcoux, mairesse, va assister à la revue annuelle du Corps de Cadets de la Marine Royale du Canada 342 Émilien-Paradis qui se déroulera le 12 mai 2013 à 14 h au Centre communautaire de Sayabec sous la présidence d'honneur de monsieur Éric Couture, directeur de la polyvalente de Sayabec.

**Résolution 2013-04-176**

**Inauguration de la Gare  
patrimoniale**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'informer le Comité de la Gare patrimoniale de Sayabec de la présence de tous les membres du Conseil municipal à la cérémonie de l'inauguration de la Gare Patrimoniale le 18 mai prochain de 13 h à 16 h.

**Résolution 2013-04-177**

**Congrès des Directeurs municipaux**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, au congrès des directeurs municipaux qui se tiendra du 12 au 14 juin 2013. Le coût de ce congrès est de 460 \$ pour les membres.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

---

18.10 Les membres du Conseil municipal sont informés de la Conférence de presse de la 3<sup>e</sup> édition du Salon des Mots qui se tiendra le 10 avril 2013 à 10 h au Centre communautaire de Sayabec.

---

**Résolution 2013-04-178**

**Chambre de Commerces – 6 à 8 en entreprise**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Jocelyn Caron, conseiller, à assister à un 6 à 8 organisé par la Chambre de commerce de la MRC de La Matapédia qui se tiendra mercredi, le 24 avril 2013 à la Vallée de la Framboise au 34, route Lauzier, Val-Brillant à 18 h. Un léger goûter sera servi sur place. Cette activité est gratuite pour tous les membres.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

**Résolution 2013-04-179**

**Politique familiale-Démarche MADA**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser mesdames Danielle Marcoux, mairesse, Marielle Roy, conseillère, Pascale Turcotte, agente de développement économique et culturel, et Vanessa Fillion, coordonnatrice des Loisirs, à assister à la consultation des partenaires concernant les plans d'action régionaux dans le cadre de la Politique familiale municipale et l'actualisation de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), qui se tiendra mardi le 7 mai 2013 à 16 h à la salle communautaire d'Amqui.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

**Résolution 2013-04-180**

**PIQM-MADA – Augmentation de l'enveloppe budgétaire du projet**

**CONSIDÉRANT** Que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et le ministère de la Famille et des Aînés ont introduit, en 2010-2011, dans le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités le sous-volet 2.5 : « projets répondant aux besoins des aînés des municipalités reconnues ou engagées dans la démarche municipalité amie des aînés (PIQM-MADA) »;

**CONSIDÉRANT** Que ce sous-volet Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés est doté d'une enveloppe de 18 millions répartis à raison de 3 millions par année pour couvrir l'ensemble du Québec;

**CONSIDÉRANT** Qu'en 2012, le nombre de villes admissibles au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés est près de dix fois plus élevé que lors du lancement du programme en 2012;

**CONSIDÉRANT** Que malgré l'augmentation rapide du nombre de villes admissibles, le gouvernement du Québec n'a pas augmenté les fonds disponibles pour le

Programme d'infrastructures Québec-Municipalité –  
Municipalité amie des aînés;

**CONSIDÉRANT** Que lors de la Commission sur les aînés du 14 septembre dernier, les membres ont recommandé à la Ville de Gatineau d'entreprendre des démarches auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et du ministère de la Santé et des Services sociaux afin de bonifier les sommes qui sont accordées au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés;

Il est proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de donner suite à la recommandation du comité exécutif numéro CE-2013-204 en date du 13 février 2013 et suite à la recommandation de la Commission sur les aînés, ce conseil accepte d'entreprendre des démarches auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ainsi que du ministère de la Santé et des Services sociaux pour bonifier le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalités amie des aînés.

**Résolution 2013-04-181**

**Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de nommer mesdames Solange Tremblay, conseillère et Charline Metcalfe, responsable de la Bibliothèque « QUILIT » à représenter la municipalité de Sayabec auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent; la présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'un représentant auprès du C.R.S.B.P.

**Résolution 2013-04-182**

**Achat d'abbat-poussière**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter l'offre de services de l'entreprise Aménagement Lamontage au montant de 11 008 \$, plus taxes, pour la fourniture de 32 000 litres de chlorure de magnésium de 30%. Ce produit va nous permettre de continuer à poursuivre l'expérience afin de réduire la propagation de poussière dans les rangs 3 et la route Melucq. Nous comptons poser le produit le plus tôt possible en mai afin de répondre aux besoins des résidents de ces secteurs.

**Résolution 2013-04-183**

**Semaine nationale de la santé  
mentale 2013**

**CONSIDÉRANT** Que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 6 au 12 mai sous la thématique Tu es formidable! Le sais-tu? afin de reconnaître la valeur humaine de chacun et promouvoir la bonne estime de



soi comme facteur de prévention et de protection en lien avec la bonne santé mentale;

**CONSIDÉRANT** Que la thématique 2013 encourage les québécois et québécoises à réfléchir sur leur santé mentale et à dire à leur proche (conjoint, enfants, amis et collègues) qu'ils ont une valeur et qu'ils peuvent compter sur leur aide;

**CONSIDÉRANT** Que les actions favorisant l'estime de soi relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée à tous les échelons de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

**CONSIDÉRANT** Que le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine et encourage l'implication de tous les secteurs de la société québécoise;

**CONSIDÉRANT** Qu'il est de l'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- a) en invitant les citoyennes et les citoyens à s'approprier les outils qui les sensibiliseront au rôle déterminant de la reconnaissance du potentiel pour soi et pour l'entourage proche comme éloigné;
- b) nous trouvons très important que chaque municipalité du territoire effectue sa proclamation et nous l'achemine afin de se mobiliser et d'atteindre l'objectif de 75% de municipalités qui soutiennent notre organisation cette année;

**PAR CONSÉQUENT**, je, Danielle Marcoux, mairesse de Sayabec, proclame par la présente la semaine du 6 au 12 mai 2013 **Semaine de la santé mentale** dans le village de Sayabec et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître ensemble que tu es formidable, le sais-tu? est un moyen pour reconnaître le potentiel de son entourage.

**Résolution 2013-04-184**

**Véloroute Desjardins de La Matapédia – Nomination d'un(e) représentant(e)**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de nommer madame Pascale Turcotte, agente de développement économique et culturel, à titre d'administrateur au sein du conseil d'administration de la Véloroute Desjardins de La Matapédia afin de représenter la Municipalité de Sayabec.

**PRÉAMBULE**

**ATTENDU** Que conformément à l'article 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a lancé au mois de janvier 2013 un appel d'offres public pour obtenir des services d'assurances collectives pour les employés d'un regroupement de municipalités (MRC, régies intermunicipales ou organismes municipaux) du Lac-Saint-Jean, du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-nord;

**ATTENDU** Qu'au jour où la présente résolution est soumise aux membres du Conseil municipal de Sayabec, les soumissions reçues d'assureurs ont fait l'objet d'une analyse par le consultant Groupe Mallette, laquelle fut ensuite présentée au comité de gestion formé de représentants du regroupement;

**ATTENDU** Que le comité exécutif de l'UMQ a, conformément à la loi, suivi la recommandation du comité;

**ATTENDU** Que lors de sa réunion du 7 mars 2013, le comité exécutif de l'UMQ a effectivement octroyé le contrat regroupé à SSQ Groupe financier, pour un montant total de 32 508 047 \$, pour des services d'assurances collectives pour les employés des municipalités du regroupement;

**ATTENDU** Qu'en vertu de la Loi, la municipalité de Sayabec est réputée s'être jointe au regroupement et au contrat;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller,

**ET RÉSOLU PAR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE SAYABEC :**

**QUE** Le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

**QUE** La municipalité de Sayabec confirme son adhésion au regroupement de l'UMQ pour requérir des services d'assurances collectives pour ses employés et au contrat qui a été octroyé à SSQ Groupe financier, à la suite d'un appel d'offres public;

**QUE** Le contrat octroyé sera d'une durée maximale de cinq (5) ans, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013.

**QUE** La municipalité de Sayabec s'engage à fournir à l'UMQ ou au consultant Mallette actuaires, dans les délais fixés, les informations nécessaires à l'exécution du contrat;

**QUE** La municipalité de Sayabec s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat a été adjugé par l'UMQ;

**Résolution 2013-04-186**

**Société d'habitation du Québec –  
Programme de supplément au loyer  
dans le cadre du programme  
AccèsLogis**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser madame Danielle Marcoux, mairesse, et monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la Municipalité de Sayabec le protocole d'entente entre la Société d'habitation du Québec, l'Office municipale d'habitation de Sayabec et la municipalité de Sayabec concernant le programme de supplément au loyer dans le cadre du programme AccèsLogis. Cette entente est liée au projet de 10 logements construits au coin des rues Castanier et Pierre-Brochu.

---

27. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose aux membres du Conseil municipal une lettre de monsieur Yves Synnett, directeur des équipements à la CSSM concernant l'acceptation du principe de la construction d'une installation de 31 places en CPE sur le terrain de l'École polyvalente de Sayabec. La Municipalité de Sayabec en fera l'acquisition afin d'aider le CPE L'Enfant-Joue à réaliser son projet d'ici avril 2015.

28. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose aux membres du Conseil municipal des documents reçus de l'organisme COSMOSS concernant la Semaine des familles qui se tiendra du 11 au 19 mai 2013.

Madame Marielle Roy, conseillère, informe les membres du Conseil municipal qu'une marche se tiendra le 14 mai à 18 h. Suite à cette marche, monsieur Marc-Yvan Beaulieu donnera une conférence sur la marche nordique.

29. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, fait part aux membres du Conseil municipal qu'une présentation du Projet Agence d'Information Régionale se tiendra vendredi le 19 avril 2013 dans les studios de PQM situés au 217, Léonidas Sud, Bureau 6B à Rimouski.

---

**Résolution 2013-04-187**

**Route du Lac Malcolm –  
Amélioration de la route**

**CONSIDÉRANT** Que la route du Lac Malcolm est une route qui facilite la circulation routière entre les municipalités de Sayabec, Saint-Noël et Saint-Damase;

**CONSIDÉRANT** Que durant la saison estivale, le principal achalandage est touristique, considérant la présence de deux terrains de camping, soit un à Saint-Damase et un à Sayabec;

**CONSIDÉRANT** Qu'advenant une entrave (accident ferroviaire) sur la voie ferré, un bris du pont de la rivière Tartigou, un incendie majeur ou tout autre incident impliquant une

fermeture de la route 297 au sud de la voie ferrée dans la Municipalité de Saint-Noël, la route du Lac Malcolm représente le seul accès vers Sayabec pour les Municipalités de Saint-Noël et Saint-Damase autant pour les services d'urgence que pour la population;

**CONSIDÉRANT** Que la route du Lac Malcolm est l'accès utilisé par la majorité des travailleurs de Saint-Damase et de la MRC de Matane qui occupent un emploi dans le secteur est ou ouest de la Vallée de la Matapédia et vice versa;

**CONSIDÉRANT** Que le transporteur scolaire pour les étudiants de Saint-Damase qui fréquentent les polyvalentes de Sayabec-Amqui et Causapscal emprunte cette route matin et soir;

**CONSIDÉRANT** Que les populations de Saint-Damase et Saint-Noël qui utilisent les services du CLSC de Sayabec, Pharmacie de Sayabec, Hôpital d'Amqui ou tout autre service de professionnels sont susceptibles de circuler par cette route;

**CONSIDÉRANT** Que la circulation des véhicules lourds est interdite sur cette route;

**CONSIDÉRANT** Que la MRC de La Matapédia va entreprendre l'analyse des routes à caractère local qui possède une vocation où la circulation entre les municipalités est importante;

**CONSIDÉRANT** Que les trois municipalités ont investi des sommes d'argent substantielles afin de maintenir la qualité de la route;

**CONSIDÉRANT** Que les services d'ambulanciers et de sécurité-incendie utilisent cette route pour répondre aux urgences;

**POUR TOUTES CES CONSIDÉRATIONS**, il est proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la Municipalité de Sayabec demande au service de génie civil de la MRC de La Matapédia de prendre en considération l'importance d'agir tous ensemble pour favoriser la mise à niveau de cette importante route.

**Résolution 2013-04-188**

**Service d'inspection des assureurs incendie – Révision des classements de protection incendie du SIAI**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à compléter les formulaires nécessaires afin d'aider le Service d'inspection des assureurs incendie dans la révision des classements de protection incendie.

**Résolution 2013-04-189**

**Tournoi de golf de la Sclérose en plaques**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de verser un montant de 50 \$ afin d'aider l'organisation du tournoi de golf bénéfique Sclérose en plaques Vallée de La Matapédia.

**Résolution 2013-04-190**

**Motion de félicitations – Vallée de la framboise de Val-Brillant**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'offrir leurs plus sincères félicitations à la Vallée de la framboise de Val-Brillant pour l'obtention d'une médaille double or pour son digestif Le Brochu au concours international Finger Lakes International – Wine Competition qui s'est tenu à New-York.

**Résolution 2013-04-191**

**Matériel pour l'organisation des déjeuners au Centre communautaire**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à transmettre la lettre suivante à tous les organismes de Sayabec.

Le 9 avril 2013

La présente vous informe que la Municipalité de Sayabec s'est entendue avec le Club des Chevaliers de Colomb afin que celui-ci prête le matériel énuméré dans le document ci-joint.

Il sera important pour les organismes qui ont besoin de matériel, principalement lors de la tenue d'un déjeuner, de communiquer avec le responsable des Chevaliers de Colomb, monsieur Roland St-Pierre, au (418) 536-3738.

Nous suggérons que lorsque vous réservez le Centre communautaire, que vous communiquiez également avec monsieur St-Pierre afin de réserver le matériel nécessaire.

Nous croyons que cette procédure va améliorer la planification et l'organisation des déjeuners.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Le directeur général et secrétaire-trésorier

Francis Ouellet

FO/mfs

Liste des équipements appartenant au Club des Chevaliers de Colomb disponibles pour les associations qui organisent un déjeuner au Centre communautaire de Sayabec.

1. Plaque à œufs
2. Grille-pain
3. Plaques pour garder les rôties chaudes (2)
4. Trois (3) cafetières de 100 tasses
5. Une (1) petite cafetière de 30 tasses
6. Un tableau électrique pour la salle 2

Afin de confirmer le prêt, veuillez communiquer avec monsieur Roland St-Pierre au moins une semaine avant la tenue de l'évènement au (418) 536-3738.

Merci!

---

32.4 Monsieur Jocelyn Caron, conseiller, invite les membres du Conseil municipal à participer à l'inauguration officielle du Salon des Mots qui se tiendra à 19 h au Centre communautaire de Sayabec le 19 avril 2013.

---

**Résolution 2013-04-192**

**Levée de l'assemblée**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la séance soit levée à 22 h.

Danielle Marcoux,  
mairesse

Francis Ouellet, directeur général et  
secrétaire-trésorier